Amicale
Des Parents d'Elèves
de Saint-Gély-du-Fesc

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Réunion des membres de l'Amicale
15 septembre 2020, 20 h
Salle culturelle G. Brassens

Réunion annuelle des membres de l'association Amicale des Parents d'élèves de Saint-Gély-du-Fesc

Nombre des personnes maximum présentes : 120

Communication avant la réunion sur le respect des gestes barrières

L'Association Amicale des Parents d'élèves de Saint-Gély-du-Fesc communiquera auprès des anciens et futurs adhérents la nécessité de respecter le Protocole sanitaire arrêté ci-dessous. La communication se fera par mail (anciens adhérents), sur site et par la voie orale lors des réunions des parents d'élèves (anciens et futurs adhérents).
Les personnes ayant été en contact avec des personnes infectées par le virus SRAS-COV2 ou présentant de(s) symptôme(s) seront invités à ne pas participer à la réunion.

Respect des gestes préventives pendant la Réunion

Le port de masque type « grand public » est obligatoire dans l'enceinte de la salle culturelle G. Brassens pendant l'ensemble de la réunion. L'association s'engage à fournir les masques (type I - masques chirurgicaux) aux personnes qui se présenteraient à la salle sans masque.

Lavage des mains est obligatoire à l'entrée de la salle. L'Association s'engage à fournir le gel hydrologique en quantité suffisante et veiller à ce que chaque personne qui pénètre dans la salle ait procédé au lavage des mains.

La distanciation physique (1m entre les personnes) est observée soit 1 place de distance entre chaque participant. Les places condamnées seront marquées d'un signe d'interdiction de s'asseoir.
Un sens de circulation sera respecté dans la salle culturelle pendant la réunion.

L'Association s'engage à garder l'ensemble des portes ouvertes à la salle culturelle pendant la réunion.

Nettoyage près la réunion

Le nettoyage des surface (tables et chaises) avec des lingettes antibactériennes et virucide (type de lingette respectant la norme virucide EN14476, les normes bactéricides EN1276, EN13697, EN14561) sera effectué à l'issue de la réunion.

Je soussigné François REIX DI BIASE, Président de l'Amicale des Parents d'Elèves de St Gely, m'engage à mettre en application et à respecter le présent protocole constitué de deux pages.

Fait à ST Gely du Fesc le 11 septembre 2020